

Banque centrale européenne (BCE): nomination de Mario Draghi comme Président à partir du 1er novembre 2011

2011/0804(NLE) - 17/05/2011 - Document de base législatif

Le Conseil a présenté au Conseil européen, conformément à l'article 283 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), une recommandation concernant la nomination de Mario Draghi comme Président de la Banque centrale européenne, avec effet au 1^{er} novembre 2011.

Par lettre du 20 mai 2011, le Conseil européen a consulté le Parlement européen sur cette recommandation, conformément à l'article 283, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE. Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne est également consulté.